

ANNEXE 3

Plan d'utilisation du sol



VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

UTILISATION DU SOL

- HABITATION**
- Unifamiliale
 - Maison mobile
 - Multifamiliale
- COMMERCIALE**
-
- INDUSTRIELLE**
-
- COMMUNAUTAIRE ET INSTITUTIONNELLE**
-
- RÉCRÉATIF ET RÉCRÉO-TOURISTIQUE**
- PARC ET ESPACE VERT
 - ÉQUIPEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE
- AGRICOLE**
-
- VACANT**
-

- LIMITES**
- Limite municipale
 - Limite de la zone blanche

- PARCS ET ESPACES VERTS**
- 3. Espaces verts
 - 4. Parc des Bécassines
 - 5. Parc des Fourterelles
 - 6. Parc des Éperviers
 - 7. Parc des Merles
 - 8. Parc des Chardonnets
 - 13. Croissant Madeleine-Laguade
 - 14. Croissant Noël-Légault
 - 15. Parc des Rosolins
 - 16. Croissant Fernand-Létourneau
 - 17. Croissant Saint-Louis
 - 18. Parc des Mésanges
 - 19. Croissant Les-Paul-Desrosiers
 - 22. Croissant Péladou
 - 23. Croissant Mongrain
 - 27. Parc des Martins-Pêcheurs
 - 28. Parc des Hérons-Bleus
 - 31. Parc des Moustiques
 - 34. Parc des Fauvettes
 - 37. Parc des Hirondelles

- ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES ET INSTITUTIONNELS**
- 9. École de la Samarre
 - 10. Cimetières
 - 11. Centre de la petite enfance
 - 12. Carrefour Notre-Dame (bibliothèque municipale, centre communautaire, salle du conseil municipal)
 - 35. École primaire Notre-Dame-de-la-Garde
 - 36. Gymnase Notre-Dame-de-la-Garde
 - 38. Hôtel de Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot
 - 39. Église Saint-Jean-de-Chantal
 - 41. Quai municipal "Le Brideleup"

- ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS ET RÉCRÉO-TOURISTIQUES**
- 1. Marina Île-Perrot
 - 2. Club nautique Île-Perrot
 - 20. Club de golf Atlantide
 - 21. Parc historique Pointe-du-Moulin
 - 24. Ferme de l'Anse au Sablé
 - 25. Ferme Quins
 - 26. Centre Notre-Dame-de-Fatima
 - 29. Club de golf de l'Île-Perrot
 - 30. Ferme Bio Pointe-du-Moulin
 - 32. Les Vergers Labonté
 - 33. Le serres Ontinger
 - 40. Plage du belvédère

Sources :
 La base de données est issue du plan de réforme cadastrale effectué par la firme d'estimateurs Leroux, Beaudry, Picard et associés, en février 2003.
 Les données ayant servi à la réalisation de la thématique d'utilisation du sol proviennent du rôle d'évaluation réalisé par la firme d'estimateurs Leroux, Beaudry, Picard et associés, en février 2004.
 Les limites de la zone agricole permanente établies selon la carte 8-0-721-10, datée du 1989-05-08, de la Commission de protection du territoire agricole du Québec et selon la décision 184-507 qui exclut le lot 2 070 498, nov. 1991, et selon la décision 320-020 qui exclut une partie des lots 2 067 585 et 2 070 699, nov. 2001.

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT UTILISATION DU SOL

Daniel Arbour & Associés

3341, rue Félix-Leclerc, bur.201 460, rue McGill 40, rue Sainte-Cécile
 Vaudeville-Dorion (Québec) Montréal (Québec) Valleyfield (Québec)
 J7N 8W5 H2Y 2H2 J6T 1L7
 Tél. : (450) 424-0121 Tél. : (514) 954-5300 Tél. : (450) 373-5119
 Fax : (450) 424-9200 Fax : (514) 954-5345 Fax : (450) 371-6955



Échelle: 1:7 500

Approuvé par :	Préparé par : Cécile Demers
	Cartographie : Pierre Laprise
	Date : Le 7 juillet 2005
	Dossier no. : F62084 (F65032)
	Plan no. : 1 de 3

